

LES TOURNESOLS
SCHOOL



Illustration de Paulyne Hricovini

Une rue scolaire
pour nos enfants



Une rue scolaire, c'est quoi ?

Une rue scolaire est une rue qui passe devant une école et dont l'accès à la circulation motorisée (voitures, motos, etc.) est interdit, a minima, aux heures d'arrivée et de sortie des élèves.

Une rue scolaire, pour quelles raisons ?

- ✦ **Améliorer la qualité de l'air autour de l'école** : à Bruxelles, la majorité des écoles est exposée à un air de mauvaise qualité. En pleine croissance, les enfants sont particulièrement affectés par la pollution de l'air générée par le trafic routier. Cette pollution provoque chez eux des maladies telles que l'asthme, des difficultés respiratoires, des troubles du cerveau, etc.
- 🚗 **Améliorer la sécurité des enfants et des autres usagers** : chaque jour en Belgique, 13 enfants sont impliqués dans un accident sur le chemin de l'école. Réduire le trafic routier aux abords des écoles contribue à augmenter la sécurité des enfants.
- 🚲 **Encourager les modes actifs et le jeu** : la rue libérée du trafic offre plus de place et de sécurité aux piétons, cyclistes, etc. Cela encourage davantage d'enfants et de parents à se déplacer de manière active vers l'école : marche, vélo, trottinette. Une rue scolaire incite également les enfants à jouer dans l'espace public.
- 🗨️ **Créer un espace de dialogue** : dans une rue scolaire, il y a plus de place et moins de bruit. Cela permet aux enfants, aux parents et au personnel de l'école de discuter plus facilement et, ainsi, de créer du lien.

À Bruxelles, il y a environ **30** rues scolaires, Londres en a déjà **500** et Paris **200** !

Les atouts de la rue scolaire ont été prouvés partout ! Efficacité immédiate sur la qualité de l'air et à peu de frais, adhésion majoritaire des parents, réduction des accidents devant l'école, etc.

**À Bruxelles,
nous pouvons
faire mieux !**

À vous de jouer !



Étapes clés

pour mettre en place une rue scolaire

1. Créez un collectif autour du projet

- Parlez-en autour de vous et **créez un groupe**. Être à plusieurs permet de s'entraider et de varier les compétences disponibles pour le projet.
- Listez vos soutiens et identifiez les réticences au sein de l'école ou du quartier. Cela vous permettra de mieux défendre votre projet.
- Organisez un moment de rencontre, une balade autour de l'école par exemple, pour partager les difficultés et les solutions que vous avez identifiées.

2. Engagez l'école

Une fois le groupe créé, partagez vos préoccupations avec la **direction** et l'association de parents de l'école. Il est important que l'école soit engagée avec les parents pour que le projet aboutisse.

a. L'école veut s'engager dans le projet :

- Organisez ou profitez d'un **moment festif** à l'école pour parler du projet de rue scolaire.
- Réalisez une enquête avec les enfants et les parents sur leurs expériences de la rue. Communiquez sur les résultats de cette enquête.
- Identifiez des **réalisations concrètes** qui peuvent être mises en place à peu de frais et qui améliorent directement les abords de l'école (arceaux vélos, bacs de plantes, etc.)

📌 Consultez le guide "Réinventez les abords d'écoles" de perspective.brussels, vous y trouverez des actions rapides à mettre en place pour avancer rapidement dans l'amélioration des abords de l'école (bancs en palette, végétalisation, etc.).

b. L'école est réticente au projet :

- Prenez contact avec des écoles de votre commune qui ont déjà mis en place une rue scolaire.
- Contactez le **service mobilité** de votre commune pour identifier les possibilités de faire évoluer votre dossier avec l'école.

3. Discutez avec la commune

L'accord de votre commune est essentiel pour démarrer votre rue scolaire.

- Votre collectif et l'école doivent adresser une demande formelle à la commune. Certaines communes ont leur propre formulaire. Si ce n'est pas le cas, utilisez les modèles de courriers créés par Bruxelles Mobilité. N'hésitez pas à compléter votre dossier avec les enquêtes, images ou autres informations qui soutiennent le projet.
- Sollicitez une réunion avec le ou la conseiller.e mobilité de la commune pour discuter de votre projet.

4. Célébrez votre rue scolaire

Quelques mois s'écoulent entre la demande de rue scolaire et la mise en place d'une phase de test. La rue mérite une inauguration en bonne et due forme en présence des porteurs du projet afin, notamment, de la célébrer et de discuter avec les éventuel.es récalcitrant.es.

Répondre

aux craintes et interrogations

Soyez prêt.es ! Le changement fait peur, vous allez rencontrer différentes craintes que nous vous aidons à lever :



Les voisin.nes de l'école n'accepteront jamais : il est toujours permis aux riverain.es d'une rue scolaire d'en sortir avec leur véhicule. Aussi, il y a toujours un test avant la confirmation d'une rue scolaire. N'oublions pas qu'ils/elles y gagnent aussi en qualité de l'air et diminution du bruit.



L'école ou la commune n'a pas les moyens financiers : chaque année, les communes peuvent faire appel à des subsides de Bruxelles Mobilité pour la création de rues scolaires.



Il y a un arrêt de bus devant l'école, ce sera impossible : les rues dans lesquelles circulent des bus sont, en effet, plus difficiles à aménager en rue scolaire. Mais ce n'est pas impossible ! Discutez-en avec le service mobilité de la commune.



C'est une solution temporaire uniquement : la rue scolaire peut être rapidement mise en place avec des solutions temporaires (barrière nadar et bénévoles par ex.) mais il faut directement envisager des solutions durables pour sa gestion et sa visibilité.



Le trafic va se déplacer dans les rues voisines : les expériences montrent que certains usagers de la voiture optent pour d'autres modes de transport (marche, vélo, etc.), c'est l'avantage ! Le trafic s'évapore donc plus qu'il ne se déplace.

Besoin d'aide ?

Les chercheurs d'air sont disponibles pour vous soutenir à chaque étape de votre projet. N'hésitez pas à nous contacter : justine@leschercheursdair.be

Pour plus d'informations : www.leschercheursdair.be

